Madame, Monsieur,

Vous souhaitez venir partager un moment d'échanges et de convivialité au sein de notre domaine, et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.
Vous trouverez ci-après quelques informations importantes relative à votre réservation :

Durée du séjour : Une réservation est conclue pour une période donnée. **(minimum 5 jour)** Sauf accord explicite du Domaine **la Palombe**, elle ne peut être anticipée ou prolongée.

Validation de la réservation : La réservation doit être confirmée par courrier ou par E-mail et est garantie avec le paiement d'un acompte par chèque, ou par virement Votre réservation est validée à réception de votre paiement. Attention : aucun règlement par chèque cadeau ne sera accepté pour les réservations en ligne.

Annulation : Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée, ou par téléphone avec confirmation par mail. Votre demande pourra être prise en compte si celle-ci intervient plus de 10 jours avant la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, aucune modification ou annulation ne pourra être prise en compte, ni donner droit à remboursement. En cas de non présentation avant 19 H, et sans appel de votre part, le jour de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de ses appartements. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement. En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

De même, si pour une cause indépendant de notre volonté, nous ne pouvions vous recevoir, nous vous proposerons, selon le cas, de décaler votre séjour, ou vous trouverons un autre hébergement, sans frais supplémentaire pour vous, ou bien encore nous vous rembourserons les sommes déjà versées.

Arrivée : Le jour de votre arrivée, nous vous attendons à partir de 17H. En cas d'arrivée après 18H, merci de nous prévenir.

Règlement du solde : Le solde est à régler à l'arrivée. Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le présent contrat seront à régler en fin de séjour au propriétaire.

Taxe de séjour : La taxe de séjour est un impôt local non comprise dans le prix du séjour, dont vous devrez vous acquitter auprès du Domaine **la Palombe** qui la reversera ensuite au trésor public.

Utilisation des lieux : Nous vous demandons de respecter le caractère paisible des lieux, d'en faire un usage conforme à leur destination, et de rendre la chambre en bon état.

Assurance : L'hôte du Domaine **la Palombe** doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

Capacité : La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. S'il n'a pas été au préalable prévenu, le Domaine de **la Palombe** est en mesure de refuser les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat sur l'initiative du propriétaire. En cas de départ des hôtes prévus, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Animaux : sont bienvenus

Tout ceci étant dit, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre maison et ferons notre maximum afin que vous passiez un excellent séjour.
A bientôt donc,

Margrit Roth
Domaine de la Palombe
Hameau de Basse
04 67 95 40 07 - 06 48 24 38 86
info@lapalombe.com
www. Lapalombe.com